

Landunvez. La régularisation de l'élevage porcin mobilise

Déjà sept ans que l'AEPI se mobilise face à ce qu'elle considère comme un agrandissement démesuré de l'élevage Avel-Vor. Une nouvelle enquête est en cours.



Vendredi soir, le Triskell a fait salle comble lors de la réunion organisée par l'AEPI dans le cadre de l'enquête publique pour régularisation de l'élevage porcin Avel-Vor. | OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Publié le 07/04/2022 à 05h21

Vendredi 1er avril, les associations Avenir et environnement en Pays d'Iroise (AEPI, de Landunvez), Association pour la protection et la promotion de la Côte des légendes (APPCL) et Eaux et Rivières de Bretagne (ERB) avaient convié le public pour une réunion d'information à propos de la régularisation de l'élevage porcin Avel-Vor.

Après deux jugements du Tribunal administratif (voir Ouest-France du 9 novembre 2021) donnant raison à ces trois associations opposées à une extension portant le nombre de porcs de 8 965 à 12 090, le préfet a lancé une nouvelle enquête publique. Pour ces trois associations, les dommages environnementaux tant sur terre, dans l'eau que dans l'air dépassent de loin l'acceptable. « **À Landunvez, commune de moins de 1 500 habitants, 10 000 porcs émettent autant de bactéries que 800 000 humains... Qui ne seraient pas équipés de toilettes** » constate un des orateurs. Tour à tour, deux heures durant, les intervenants ont présenté les différents aspects du problème, s'appuyant sur des rapports officiels, des données scientifiques et géologiques, des images présentant l'évolution du bocage de Landunvez depuis le début des années 60 (www.geoportail.gouv.fr). « **On constate ainsi la disparition des talus mais surtout le déplacement de cours d'eau et la création de route sur des zones humides, ce qui est totalement interdit** » soulignent-ils.

Enquête publique ouverte jusqu'au 19 avril

Jusqu'au 19 avril, le dossier d'enquête publique est consultable en mairie. « **Il fait 900 pages. Mais un résumé est disponible en annexe** » rassure-t-on. Les observations peuvent être consignées sur le registre mis à disposition à cet effet (accessible aux heures habituelles d'ouverture de la mairie)

ou sur internet (www.avelvor.enquetepublique.net). Le commissaire enquêteur sera encore présent en mairie à deux reprises : le vendredi 8 avril (de 9 h à 12 h) et le mardi 19 avril (de 14 h à 17 h).

L'AEPI, l'APPCL et ERB invitent fortement la population à se mobiliser, à faire part de ses remarques. « **Notre environnement est en permanence agressé. Les élevages industriels doivent évoluer rapidement vers une pratique respectueuse de notre terre** » concluent-elles.

Des informations sur le sujet sont également disponibles sur le site internet de l'AEPI (avenireenvironnementpaysdiroise.com) et sur sa page Facebook.